

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Octobre 2013

imprimé le dernier samedi du mois

L'éditorial

Depuis que les sociétés ont officiellement rejeté Dieu, les gouvernements qui se sont succédés, les ministres de tous ordres et de tous partis, les lois, les règlements se sont accumulés pour détourner les hommes de Dieu et de l'Église et organiser la vie publique et privée sans que Dieu ait son mot à dire. Force est de constater que l'esprit de la révolution a progressé et remporté victoire sur victoire. Rien de définitif n'a encore été obtenu – car seul Dieu peut faire du définitif – mais le nombre des infidèles a augmenté, cela est vrai.

L'Église, quant à elle, est demeurée la même, toujours sainte et immaculée, même si certaines idées de la révolution ont pu pénétrer en son sein et affaiblir la foi d'un certain nombre, voire détacher d'elle certains de ses membres. Mais le Corps Mystique de Jésus-Christ, quoique blessé, humilié, ridiculisé, est demeuré le même, Sanctuaire de la Divinité, inaccessible aux coups dérisoires des hommes les plus pervers. Et ceux qui l'ont voulu sont demeurés « *participants de la nature divine... race choisie, sacerdoce royal, nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu.* »

Car l'Église porte en elle-même sa « charte », qui est la loi d'amour : « *diliges* ». Depuis le Sinaï et le décalogue, depuis surtout Jésus-Christ et la Pentecôte, l'Église n'entend aucune autre voix que celle de l'Esprit-Saint : *diliges* ! Tout homme porte en lui cette loi première qui est la loi naturelle qui commande de faire le bien et d'éviter le mal ; et tout baptisé porte en lui cette autre loi gravée dans son cœur par le Saint-Esprit : *diliges* ! Nul ne peut l'effacer, et contre cette loi, rien ni personne ne peut rien ! Immuable, elle est la seule loi qui assure la paix, la joie, et la marche vers la béatitude. Hors d'elle, il n'y a rien à espérer pour l'homme, il ne peut y avoir de progrès conforme à la nature de l'homme et à sa vocation.

Et voici qu'un ministre nous propose mieux que le décalogue ! Il nous propose (nous impose) un *décapentalogue* : les 15 commandements de la religion laïque ! Car il s'agit bien d'une religion, et mê-

me d'une religion d'Etat, contrairement à ce que proclame l'article 2 de sa « *charte de la laïcité* ». C'est le credo d'une contre-religion qui se veut religion, en singeant ce qu'elle veut détruire pour le remplacer par une loi nouvelle !

Et tout cela est parfaitement logique : puisque rien n'existe au-delà de l'homme, nulle transcendance et nulle divinité créatrice, l'homme est son propre maître et, pourquoi pas, son propre créateur. Tout homme naît donc souverainement laïc, et tout l'univers est laïc : la terre est laïque, les animaux sont laïcs, et l'homme est naturellement laïc. Il n'a d'autre loi que celles qu'il édicte lui-même, et c'est à lui de décider d'être ce qu'il veut, homme ou femme, et de vivre selon ce choix. Sa seule obligation : respecter la laïcité d'autrui.

Mieux que le décalogue, mieux que l'Évangile... « *Voici, messieurs, mesdames, les 15 commandements de la libération ! Plus de loi supérieure à l'homme, chacun porte en lui la loi qu'il a choisie et doit seulement respecter celle du voisin. Hors de cela nulle obligation !* » - C'est la perversion diabolique du « *diliges et fac quod vis* » de saint Augustin, car le nouveau « *diliges* » est celui de l'amour de soi : « *aises-toi toi-même et fais ce que tu veux ! Tu es libre, tu es citoyen, tu es égal et, mieux que tout, tu es laïc ! Nous t'avons libéré de toute obligation autre que de respecter le voisin et de t'aimer toi-même ! Sois libre, égal, laïc, et ne nous parle pas d'éternité, d'âme spirituelle, de transcendance. Rappelle-toi : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ! Tous égaux dans le même gender ! L'homme ne doit rien à personne, et tout est à lui.* »

« *Oui, c'est vrai, certains sont plus égaux que d'autres, mais cela n'a pas d'importance, puisque tu es égal quand même ! C'est gravé au fronton de ta mairie ! Et ce n'est pas marqué sur la porte des églises... ! Alors, sois heureux, mon fils ! Chantons en chœur : je suis égal – tu es égal – il est égal, etc. ! Mais sois bien attentif à ne pas pécher contre la laïcité : tu es laïc, il est laïc, etc. Et contre*

la laïcité, il n'y a pas de péché véniel ! Tout péché contre la laïcité est mortel : garde à vue, procès, amende, prison, etc. Alors, mon fils, sois laïc et tu vivras heureux. Oui, bien sûr, l'article 3 proclame que « chacun est libre de croire ou de ne pas croire », mais cela s'adresse à toutes les pensées, philosophies ou religions qui ne sont pas laïques. Quant à la laïcité, il n'est pas possible de ne pas y croire puisque l'univers est laïc et que tu es citoyen d'une république laïque. Il n'y a pas à y croire : c'est un fait auquel il faut te soumettre que tu y croies ou non. »

(N.B. Ce serait le moment de relire la ferme des animaux, de G. Orwell avec ce dicton devenu fameux : « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. » Nous pourrions aussi évoquer l'abbaye de Thélème : « Toute leur vie était dirigée non par les lois, statuts ou règlements, mais selon leur bon vouloir et libre-arbitre... Ainsi l'avait établi Gargantua. Toute leur règle tenait en cette clause : fais ce que voudras. »)

Oui, je caricature, mais suis-je vraiment si loin de la vérité ? Et cette « charte de la laïcité » n'est-elle pas le décapentologue de la décadence ? On peut la maquiller et l'entourer de beaux discours, elle réduit l'homme à n'être plus rien qu'un numéro parmi d'autres dans un genre indéfini, dont le seul souci doit être de s'ajuster aux autres numéros, de s'aligner paisiblement sur les autres numéros pour constituer le parfait clavier sans âme et sans Dieu sur lequel le démon pourra jouer sa symphonie diabolique.

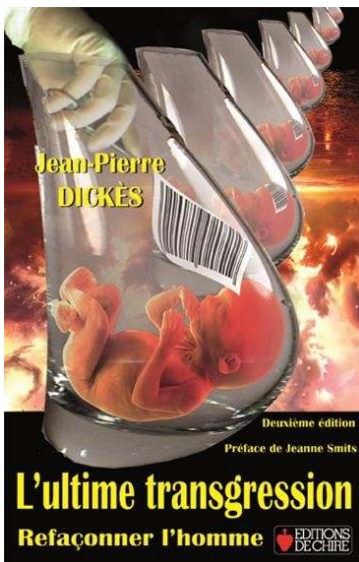
Je ne sais quelle sera l'étape suivante, mais on peut la deviner, quand on lit les plaintes de ces

messieurs de la CGT. « **Cette charte ne s'applique pas aux établissements scolaires et écoles privés sous contrat**, en contradiction avec l'indivisibilité et l'égalité qui sont, nous semble-t-il, deux valeurs de la République. A l'heure des dérapages sur le mariage pour tous, de la reprise en main des évêques sur l'enseignement catholique, on ne peut que craindre que cet "oubli" de notre ministre n'envoie le mauvais message. »

Plus que jamais l'heure est venue de revenir, seul, en famille, dans nos écoles, à cette double loi intérieure – loi naturelle et loi de la grâce – pour puiser en elle force et courage face à ceux qui en veulent aux âmes de nos enfants. Et ce n'est pas le moment de laisser l'amour-propre, les susceptibilités ou les divergences supposées introduire des fissures dans les murailles de notre fortin. Sous ce rapport, je me permets de penser que les invitations de Mgr Williamson à ne plus fréquenter les messes de la Fraternité, en esprit de « résistance » au « virus mortel d'une mentalité Conciliaire masquée », ne peuvent que favoriser les progrès de notre véritable adversaire. Si nous voulons non seulement résister mais aussi témoigner et convaincre, il nous faut renforcer notre cohésion interne : prêtres, religieux et religieuses, parents, familles, fidèles et amis, tous « *cor unum et anima una* » pour triompher de la religion du laïcisme.

Que notre rosaire quotidien soit autre chose et plus qu'une dévotion. Qu'il soit le moyen de nous lier au Cœur de Notre-Dame pour recevoir d'elle la force de tenir et, mieux encore, d'écraser la tête du démon de la laïcité.

Le Seignadou



sur la table de presse

Jean-Pierre Dickès

L'ultime transgression : Refaçonner l'homme

En 2007, le professeur Schaffer de Temple University (Pennsylvanie) met au point un liquide amniotique permettant de développer un enfant dans des éprouvettes et des couveuses. Un utérus artificiel est mis au point à Nottingham en 2012.

En 2008, le docteur Wood de l'université de La Jolla (Californie), réussit le premier clonage humain.

En 2010, Craig Venter « détricote » l'ADN du génome entier d'un microbe. Il en reconstruit un autre : c'est la première espèce au monde créée par l'homme.

Fin 2011, IBM annonce que par le projet SyNapse, il a pratiquement terminé la construction d'un cerveau artificiel.

Début 2012, l'aéroport d'Orly met en service des « hommes virtuels » appelés hologrammes qui renseignent les passagers. Ce sont des ordinateurs.

Le 3 juillet 2012, le *Daily Mail* annonce la réalisation des premiers humains mutants (St Barnabas Center, New Jersey). Trente enfants sont issus des gènes de trois parents.

Le 20 juillet 2012, un savant américain de Harvard déclare qu'il va être transformé en cyborg après s'être suicidé : il espère atteindre l'immortalité.

Toutes ces découvertes posent la question de l'avenir de l'homme. Mais quelle sera la transgression suprême qui fera disparaître l'espèce humaine elle-même ? Le docteur Jean-Pierre Dickès, écrivain, spécialiste en bioéthique et auteur d'un précédent ouvrage appelé *L'Homme Artificiel*, dresse les contours de l'humanité future.

320 p. - 22 €

Internet : DANGER DE MORT !

Abbé E. Peron

Parmi les séminaristes d'Ecône, il y a de cela deux ou trois ans, on s'amusait d'un certain prêtre qui ne pouvait s'empêcher de conclure ses sermons aux fidèles valaisans par des injonctions concernant internet et son usage.

Les commérages allaient bon train : « *Vraiment, il en fait une affaire ! Il pourrait varier...* »

La plupart de ces séminaristes sont devenus prêtres, et sans aucun doute, ils ont pris le relais de ce bon prêtre qu'ils critiquaient alors, oubliant qu'il y avait entre lui et eux cette grande différence que lui confessait, eux non.

Aujourd'hui cette différence n'existe plus, et ils se rendent compte d'une chose qu'ils ignoraient alors, et que seul peut savoir le prêtre, confident de la misère des âmes : ce sont les immenses ravages d'internet sur les âmes des fidèles, jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes... Ils se rendent compte, et ils sont littéralement effrayés.

Nous ne parlerons ici que du péril contre la pureté, laissant de côté tous les problèmes de repli sur soi, nervosité, impatiences, qui en général ne sont que des conséquences du péché d'impureté - si honteux que le remords rend désagréable celui qui l'a commis à tout son entourage - ou encore les problèmes de destruction de l'intelligence, dépendance vis-à-vis du web, etc., qui sont bien réels, mais pour lesquels vous trouvez une étude complète dans le *Fideliter* n° 190 de juillet 2009, auquel nous emprunterons d'ailleurs quelques idées.

Le vice impur est sans aucun doute celui qui mène le plus d'âmes en enfer. Lorsqu'on est tombé gravement la première fois (souvent après avoir tenu ce raisonnement fallacieux : « *juste une fois, je ne le ferai qu'une fois... Je clique sur cette icône, et si c'est trop « hard » j'arrête, etc...* »), l'âme est blessée, et il y a en elle un poids qui l'entraîne à retomber dans les mêmes travers, et de plus en plus gravement. La volonté est peu à peu détruite totalement, l'âme sombre dans le désespoir, et dans le pire des cas, va jusqu'au suicide ou bien abandonne toute pratique jusqu'à la perte de la foi.

À force de ne pas vivre comme on pense, on finit par penser comme on vit... : « *On se sent englué, sans force et sans volonté. Chaque rechute est désespérante, surtout quand on pensait avoir commencé à en sortir* »¹ témoigne un jeune internaute victime des sites pervers.

Pour des enfants, **UNE SEULE IMAGE SUFFIT** : « *Sous les yeux d'un enfant, la pornographie est une violence. Les éducateurs et les psychiatres constatent couramment les dégâts causés par les films « hard » et certains assurent que le traumatisme est comparable à un abus sexuel.* »² L'innocence est perdue, parfois très jeune, et le poids du vice

est d'autant plus lourd que la nature est encore faible.

Avec internet dont l'accès est de plus en plus facile et les sollicitations au mal incessantes, des péchés très graves qui étaient relativement rares autrefois deviennent monnaie courante. C'est vraiment « la fumée de Satan » à la maison, ou même dans la poche avec les portables.

En raison des sollicitations constantes au mal, la toile, qui par ailleurs est une invention géniale dont l'utilisation n'est ni bonne ni mauvaise en soi, est pour tous une occasion de péché mortel, qui sera plus ou moins éloignée selon les sujets.

La morale chrétienne veut que **nul ne puisse sans faute de sa part s'exposer volontairement à la tentation sans raison proportionnée**. Dans le cas d'une tentation en matière légère, ce sera au maximum péché véniel, s'il n'y a pas de raison suffisante de s'exposer au péché : par exemple, pour un gros gourmand, s'exposer au péché de gourmandise en traversant la cuisine lorsque maman prépare un gâteau au chocolat.

Mais dans le cas d'un péril de péché mortel, comme c'est le cas lorsqu'on utilise internet, en raison des sollicitations constantes et de la facilité d'accéder aux sites pervers, la moralité de l'action dépendra de la gravité du péril, qui varie en fonction du sujet, c'est à dire des personnes. Pour un pécheur habituel, qui tombe fréquemment, l'utilisation d'internet sans véritable sécurité, sera en elle-même une faute mortelle, à moins d'une raison proportionnellement grave comme par exemple l'utilisation nécessaire dans le cadre professionnel.

À l'inverse pour quelqu'un qui ne tombe jamais ou très rarement, une raison plus légère suffira ; mais « *que celui qui est debout prenne garde de tomber* » (I Cor, X, 1).

Quant à l'utilisation d'internet sans raison, c'est à dire le surf de sites en sites sans but précis, elle est toujours une faute, au moins vénielle, ne serait-ce que parce qu'elle est une perte de temps, mais surtout parce que c'est le meilleur moyen de se retrouver sans l'avoir forcément fait exprès (quoique) sur un site pornographique. C'est d'ailleurs de cette manière que la plupart des habitués³ sont tombés la première fois. (Pour éviter les scrupules, demandez les conseils de votre confesseur.)

Pour les adolescents (12-18, voire plus), qui ont, du fait des changements corporels naturels à leur âge, une faiblesse particulière dans le domaine de la pureté, et qui n'ont jamais ou presque de raison suffisante pour utiliser tout seul internet, l'utilisation seul du web est très dangereuse et constituera la plupart du temps une faute, plus ou moins grave en fonction du sujet (personne) et des sites

consultés. Donnons pour descendre dans le concret des exemples non exhaustifs : You tube, Twitter, Facebook, etc.

Les parents ont donc le devoir grave de contrôler l'usage du web par leurs enfants, et ils auront à répondre devant Dieu des dégâts causés sur leurs âmes par leur négligence en cette matière.

Quand on sait - et aux Carmes on le sait -, que des adolescent(e)s ont l'accès libre au web sur leur portable, qu'ils ont d'ailleurs de plus en plus jeune, ce n'est pas seulement l'étonnement mais la colère qui s'empare de nous.

Chers parents, souvenez-vous de ces terribles paroles de Notre-Seigneur : « *Celui qui scandalisera un seul de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer. Malheur au monde à cause des scandales ! (...) Malheur à l'homme par qui le scandale arrive.* » (Matt, XVIII, 6-7). Car c'est à proprement parler un scandale : c'est mettre son propre enfant dans l'occasion prochaine de péché. **Que vous le vouliez ou non, que vous soyez d'accord ou non, ces paroles terribles de Notre Seigneur Jésus-Christ s'appliquent à vous, parents, qui laissez trop facilement l'accès à internet à vos enfants**, sous le naïf prétexte qu'il faut leur faire confiance, comme si la confiance excluait le contrôle, comme si empêcher par la force un enfant de se lacérer de coup de couteaux c'était lui manquer de confiance !

Vous mettez les médicaments dangereux hors de portée de vos enfants, vous leur interdisez d'utiliser la piscine sans votre surveillance, vous leur demandez de mettre la ceinture de sécurité et vous avez raison... parce que vous ne voulez pas **les voir morts !** « Mon fils, disait Blanche de Castille à son fils Saint Louis, je préférerais vous voir mort que de vous savoir commettre un seul péché mortel. » (in *Vie de saint Louis*, par Joinville).

« *Que si ta main ou ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-les et jette-les loin de toi ; mieux vaut pour toi entrer dans la vie manchot ou boiteux, que d'avoir deux mains ou deux pieds, et d'être jeté dans le feu éternel. Et si ton œil est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi ; mieux vaut pour toi entrer dans la vie n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne du feu.* » (Matt, XVIII, 8-9). Heureux le foyer qui comprend ce verset de l'évangile et qui supprime complètement la toile d'araignée si bien nommée de sa maison, car autant il est vrai de dire qu'internet est souvent indispensable pour la vie professionnelle, autant bon nombre de familles pourraient sans grands inconvénients, et en tous cas avec énormément d'avantages pour chacun des membres en particulier et pour toute la famille en général, faire le ménage des toiles d'araignées.

Au minimum jamais leurs enfants ne devraient pouvoir consulter seul le web, et à fortiori sur leur portable.

Quand bien même votre enfant ne tomberait pas, vous êtes coupables si vous le mettez dans l'occasion de péché comme est coupable celui qui

verse du poison dans le verre de son voisin, quand bien même celui-ci n'en boirait pas le contenu.

Donnons un autre exemple : des parents qui pourraient inscrire leur enfant dans une école catholique de tradition décident contre l'avis de leur prier de le scolariser dans une école laïque - ce qui, soit dit en passant, est explicitement interdit par le *code de droit canonique* de 1917. Quand bien même, ce qui est très peu probable, impossible même, leur enfant n'en subirait aucun dommage, ils sont coupables devant Dieu parce qu'ils ont posé un acte qui a, la plupart du temps, des conséquences très graves sur les enfants.

« *Mais mon fils n'a pas de problème concernant la pureté, nous l'avons bien éduqué.* » Madame, Monsieur, que vous le vouliez ou non, votre fils est marqué par les blessures du péché originel, et vous ne pouvez pas savoir les combats de son âme...

Souvenez-vous que des grands saints se sont jetés dans les épines pour repousser de terribles tentations contre la pureté. Saint François d'Assise lui-même répondait à ceux qui le canonisait de son vivant ; « *Méfiez vous, je puis encore avoir des enfants.* »

Sachez que 90% des enfants ont été confrontés à des contenus à caractère pornographique sur le web⁴. Rappelez-vous : « *une seule image suffit* » (voir plus haut).

87% des enfants de moins de 14 ans y ont vu une ou plusieurs fois des images pornographiques⁵.

42% des jeunes de 10 à 17 ans ont consulté un site pornographique au moins une fois dans l'année, et la plupart d'entre eux y avaient accédé par hasard. Par hasard, oui, mais le mal est fait... Il est trop tard.

Ce n'est pas manquer de confiance envers vos enfants que de penser qu'ils pourraient tomber, et d'agir en conséquence : c'est les aimer !

Protégez-les donc, et vous avec. Leur imposer une discipline et la leur faire comprendre et aimer vous sera d'autant plus facile que vous vous y soumettez vous-même avec générosité et esprit de sacrifice.

Le sacrifice total d'internet à la maison est la solution la plus conforme à l'esprit de Foi « *Si ton œil te scandalise...* ». Béni sera le foyer qui fait un tel sacrifice. Dieu merci, il en existe encore...

Si cela s'avère impossible ou trop difficile, le strict minimum est d'installer un filtre efficace (Accord parental, adblock plus, flashblock, Bit-defender). Et si l'on ne sait pas faire, on se renseigne ! Mais ne nous faisons pas d'illusion, ni sur l'efficacité des filtres (80% des images pornographiques seulement sont filtrés par un contrôle parental classique) ni sur la facilité à les désactiver. Même avec des filtres, laisser les enfants surfer sur la toile sans surveillance physique est un manquement au devoir d'état pour les parents. Le plus simple est de mettre en vigueur ce principe de discipline pour toute la famille, papa et maman compris : **PERSONNE NE CONSULTE SEUL INTERNET.**

Mettez l'ordinateur dans une salle de passage, contrôlez l'accès par un mot de passe, dont papa connaît la moitié et maman l'autre moitié (ainsi, pas moyen de tricher, et quand l'un des deux n'est pas là pas d'internet du tout).

Fermez totalement l'accès aux plus jeunes. Quant aux plus grands, permettez-leur peu à peu en les mettant en garde, évoquant avec discrétion la question de la pureté.

Limitez pour tous, papa et maman compris, la durée de consultation.

Surtout, ne jamais laisser les enfants s'enlancer à la maison. La meilleure façon de les empêcher de perdre leur temps et leurs âmes sur le web, c'est de faire en sorte qu'ils n'en aient pas envie. Pour cela, faites un planning des vacances ou des week-ends, en leur prévoyant des activités saines favorisant le retour au réel (scoutisme, activités en plein air, coups de mains à l'école ou au prieuré, visite d'un malade...)

Tous ces moyens naturels de combattre ne supprimeront pas la nécessité absolue de la grâce, et donc des sacrements et de la prière : « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire.* » (Jean, XV, 5), mais il ne

faut pas dissocier notre vie spirituelle. Les sacrements, la prière et les efforts sont un tout, et tout un. « *Ce qui vient du libre-arbitre et de la grâce n'est pas distinct réellement* » (St Thomas, S.T, Ia, Q. XXII, a. 5), seule notre intelligence distingue entre les deux, et trop souvent sépare. « *C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire* » (Phil, II, 13). Pussions-nous être dociles à sa grâce...

Chers parents, la vie des prêtres de vos écoles est consacrée tout entière à vos enfants. Ils sont leurs confesseurs - et les vôtres -, croyez-les quand ils vous disent qu'internet chez vous ou sur le portable de vos enfants, c'est l'enfer dans le foyer, ou dans la poche.

Notes :

1. Forum des lecteurs in *Famille Chrétienne* n° 1494, cité par *Fideliter*.
2. *Trop de câble entre enfants et porno*, par Alain Aufferay (*Libération* 13.03.02).
3. Un habitué est une personne qui retombe régulièrement dans les mêmes fautes.
4. *Huit conseils pour protéger vos enfants sur internet*, Xavier Darcos, août 2008.
5. *Les Technonatives*, Enquête de l'agence G2.

Chronique de septembre 2013

Le grondement des valises à roulettes retentit de nouveau sur le sol du domaine des Carmes : c'est la rentrée ! À voir les mines réjouies, on pourrait penser que ces garçons viennent faire un camp de vacances. Mais que de nouvelles têtes cette année ! Environ cinquante nouveaux élèves viennent grossir les rangs du rassemblement. « Impressionnant ! », témoignera un prêtre de passage, en contemplant la masse rangée devant le réfectoire. Et c'est sans compter nos primaires !

Alors que l'école a repris son train-train habituel, qui n'a rien d'une promenade de santé pour nos abbés et frères, les élèves ont la surprise de voir une nouvelle soutane, en ce jeudi 12 septembre : M. l'abbé de la Motte, prieur de Fabrègues, vient donner un coup de main à notre communauté en s'installant au confessionnal. Il aura près de deux heures et demi de confession « non-stop ». Une aide précieuse et nécessaire auprès des élèves. Tellement nécessaire qu'il est prévu qu'elle se renouvelle chaque semaine : le jeudi suivant, c'est M. l'abbé Fernandez qui viendra aux Carmes, et il sera suivi la semaine suivante par son frère, le Père Jérôme, venu faire son incontournable et si profitable séjour mensuel à l'école.

Puis vient le tour des écolières de la Clarté-Dieu : nos chères Mères sont reparties pour une

nouvelle année de dévouement au service de celles qui seront demain les âmes de nos foyers chrétiens.

C'est la rentrée enfin pour le groupe scout le dimanche 22 septembre. M. l'abbé Graff enflamme son auditoire en communiquant à tous la flamme de saint Maurice et ses compagnons, fêtés en ce jour par l'Église : la fidélité à la parole donnée, tel sera l'idéal poursuivi par toutes les unités cette année, et pour toujours. Après le repas tiré du sac, le commandant Vernaz (*rectificatif* : 06.87.07.64.06), nouveau chef de groupe, présente aux parents les maîtrises et les objectifs de l'année. M. Barthélémy, assistant de M. Vernaz, nous entretient de toutes les formalités administratives. M. l'abbé Graff, aumônier du groupe, conclue en rappelant le fondamental : « objectif ciel ! ». Avant que chacun ne s'en retourne en son foyer, chaque unité présente le diaporama souvenir de son camp d'été.

M. l'abbé Bourrat profite d'un séjour aux Carmes pour donner une conférence d'actualité aux fidèles et à quelques élèves, le mercredi 25 septembre au soir : « La laïcité de Condorcet à Peillon », dont l'éditorial se fait également l'écho.

Enfin, nous recommandons à vos prières Frère Ronan Jouannic qui a reçu l'habit des Frères de la Fraternité Saint-Pie X le 28 septembre 2013 au séminaire Saint-Curé-d'Ars de Flavigny.

Restauration de statues

M. et Mme Saragosa ont restauré de nombreuses statues de l'école dont une grande statue de saint Etienne qui trouvera sa place dans la future chapelle ; ils vous informent qu'ils peuvent aussi restaurer vos statues moyennant un petit pécule pour l'achat du matériel d'art. Contact : 06.18.20.44.84.



A la suite du Docteur Angélique : **Les vertus sociales** *Introduction*

Abbé A. Graff

Nous voudrions proposer cette année une sorte de parcours, d'itinéraire à la suite de saint Thomas d'Aquin pour mieux comprendre et pratiquer les vertus que l'on pourrait appeler « sociales ».

Pour bien comprendre la pensée de celui qu'on a appelé le « Docteur Angélique », replaçons ces vertus dans le contexte de son chef d'œuvre qu'est la *Somme théologique*.

Après avoir vu dans une première partie Dieu et ses œuvres en général (Ia pars, en latin), saint Thomas se penche sur l'agir humain en particulier, l'étudiant d'abord dans ses principes (I-II) avant de voir en détail chaque vertu (II-II), vertus théologiques puis vertus cardinales. Parmi ces dernières se trouve la Justice, qui est « *la volonté d'accorder à chacun ce qui lui revient de droit* ». C'est cette vertu de justice qui va régler les rapports avec le prochain (après la Charité évidemment, et jamais en dehors d'elle).

Mais il pourra arriver que dans certaines situations, cette petite définition ne puisse s'appliquer en toute rigueur, soit par impossibilité de rendre au prochain tout ce qui lui est dû, soit parce que ce dû, cette obligation sont moins importants.

Dans la première catégorie (impossibilité de rendre), outre la religion qui règle les rapports envers Dieu, nous trouverons la *piété filiale* (par rapport aux parents) et *l'observance* (par rapport aux supérieurs), avec ses composantes que sont la *révérence* et *l'obéissance*.

Dans la deuxième catégorie (obligation moins importante) se situent la *vindicté*, la *reconnaissance*, la *franchise*, *l'affabilité* et la *libéralité*.

Toujours très positif dans sa manière d'aborder la vie morale (il préfère parler du verre à moitié plein que du verre à moitié vide !), saint Thomas, après avoir étudié chacune de ces vertus, verra les défauts correspondants comme des obstacles à évi-

ter.

Voici donc quelles seront les étapes de notre parcours thomiste au cours des prochains mois :

- 1- Piété filiale, observance et révérence ;
- 2- Obéissance et désobéissance ;
- 3- Reconnaissance et ingratitude ;
- 4- Vindicté ;
- 5- Franchise et mensonge, simulation, hypocrisie ;
- 6- Affabilité et flatterie, litige ;
- 7- Libéralité et avarice, prodigalité.

Pour finir, nous étudierons le don de Piété et la béatitude des doux que saint Thomas met en lien avec la vertu de justice et donc avec ses annexes que nous avons dénommées vertus sociales.

On pourrait se poser toutefois la question : « *Pourquoi saint Thomas d'Aquin ?* » Encore un dada de ces abbés perdus dans leurs gros livres de théologie moyenâgeuse ! Quelle grave erreur de penser cela ! Les papes ont présenté notre saint comme le docteur « commun » : c'est-à-dire universel, à la portée de tous, valable pour tous. Il suffit de se mettre à son école, et, une fois passées les premières impressions que peut laisser une intelligence soucieuse de tout mettre en ordre d'une manière extrêmement rigoureuse, il devient possible de découvrir les merveilles que recèle l'enseignement de celui qui n'a jamais voulu faire œuvre de nouveauté mais, au contraire, a toujours cherché à transmettre la doctrine traditionnelle.

Alors, que ceux qui seraient encore réticents (et même ceux qui ne le sont pas !) prient le grand saint Thomas de les aider à goûter et apprécier son œuvre, lui qui entendit un jour Notre-Seigneur lui adresser, du fond du tabernacle, cette parole : « *Tu as bien écrit de moi, Thomas. Quelle récompense désires-tu recevoir ?* » Et le saint, pénétré d'amour de s'écrier : « *Pas d'autre que Vous, Seigneur !* »

Prochaines activités — dates à retenir

- **Vendredi 04 octobre 2013 — 18h30 aux Carmes : heure sainte (récollecion de doyenné).**
- **Samedi 05 octobre 2013**
 - **11h00 aux Carmes : messe solennelle (récollecion de doyenné => pas de conférence spirituelle à 10h30 pour le 1er samedi du mois)**
 - **14h30 aux Carmes : conférence de M. l'abbé Boivin aux Membres du Tiers-Ordre de la FSSPX**
- **Jeudi 10 octobre 2013 - « Prendre le temps d'un autre temps » : visite de Bon-Repos & Riquet (inscriptions avant le 01 octobre : 04.68.60.22.09 ou maurinbc@orange.fr)**
- **Mardi 22 octobre 2013 — 8h30 aux Carmes : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser**
- **Dimanche 27 octobre 2013 — pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes : une seule messe aux Carmes à 11h40**
- **Dimanche 24 novembre 2013 : récollecion paroissiale pour l'Avent et marché de Noël organisé par le MCF-Aude**

Ephémérides du mois d'octobre 2013

			Confessions	Messes
mar 1	Saint Rémi, Evêque et Confesseur Mém. de Saint Rémi, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc		
mer 2	Les Saints Anges Gardiens,	3ème classe, blanc		
jeu 3	Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge	2ème classe, blanc		
ven 4	Saint François d'Assise, Confesseur, 1er ven. du mois	3ème classe, blanc		18h30 heure sainte
sam 5	De la Sainte Vierge au samedi, 1er sam. du mois Mém. de Saints Placide et ses compagnons, Martyrs	4ème classe, blanc	16h : ab. Peron	11h00 messe chantée
dim 6	XXème Dimanche après la Pentecôte, Mém. de Solennité de Notre-Dame du Saint Rosaire,	2ème classe, blanc		
lun 7	Notre Dame du Saint Rosaire, Mém. de Saint Marc, Pape et Confesseur	2ème classe, blanc		11h00 messe chantée
mar 8	Sainte Brigitte de Suède, Veuve Mém. de Saints Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Martyrs	3ème classe, blanc		
mer 9	Saints Denis et ses compagnons, Martyrs Mém. de Saint Jean Léonardi, Confesseur	3ème classe, blanc		
jeu 10	Saint François Borgia, Confesseur	3ème classe, blanc		
ven 11	Maternité de la Très Sainte Vierge,	2ème classe, blanc		11h40 messe chantée
sam 12	De la Sainte Vierge au samedi,	4ème classe, blanc	16h : ab. Graff	
dim 13	XXIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert		
lun 14	Saint Callixte Ier, Pape et Martyr	3ème classe, rouge		
mar 15	Sainte Thérèse d'Avila, Vierge	3ème classe, blanc		
mer 16	Sainte Hedwige, Veuve	3ème classe, blanc		
jeu 17	Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Vierge	3ème classe, blanc		
ven 18	Saint Luc, Evangéliste	2ème classe, rouge		
sam 19	Saint Pierre d'Alcantara, Confesseur	3ème classe, blanc	16h : ab. de Villemagne	
dim 20	XXIIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert		
lun 21	De la férie, Mém. de Saint Hilarion Abbé, et Saintes Ursule et ses compagnes vges	4ème classe, vert		
mar 22	De la férie,	4ème classe, vert		
mer 23	Saint Antoine-Marie Claret, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc		
jeu 24	Saint Raphaël, Archange,	3ème classe, blanc		
ven 25	De la férie, Mém. de Saints Chrysanthe et Darie, Martyrs	4ème classe, vert		
sam 26	De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Saint Evariste, Pape et Martyr	4ème classe, blanc	16h : prêtre de permanence	
dim 27	Fête du Christ-Roi,	1ère classe, blanc		Une seule messe basse à 11h40
lun 28	Saint Simon et Saint Jude, Apôtres	2ème classe, rouge		
mar 29	De la férie,	4ème classe, vert		
mer 30	De la férie,	4ème classe, vert		
jeu 31	De la férie,	4ème classe, vert		